



défense
l'animal

Lyon, le 13 novembre 2024

Ambassade du Danemark
A l'attention de Madame l'Ambassadrice
77 av Marceau
75116 Paris

Madame l'Ambassadrice,

Les nations engagées dans la protection de l'environnement et le respect du vivant ont toutes pris position, dans un large consensus, afin de mettre un terme à la chasse aux baleines.

Bravant les dispositifs réglementaires édictés au plus haut niveau des juridictions du monde entier, dont la Cour Internationale de Justice à La Haye, quelques nations continuent de massacrer les cétacés en habillant leurs intérêts mercantiles de l'exception culturelle.

Parmi ceux-là, le Japon qui vous réclame l'extradition du plus emblématique des protecteurs de la baleine : le Docteur Paul WATSON.

L'humanité lui doit beaucoup, tant dans l'éveil des consciences que dans l'avancée des lois en matière de chasse à la baleine et au dauphin.

En mon nom personnel, au nom des quelque 300 associations dont je porte la voix en tant que présidente de la Confédération Nationale Défense de l'Animal, l'une des plus importantes en Europe, je vous enjoins par la présente de ne pas céder à cette demande d'extradition.

Y céder serait indigne de ce que le Danemark représente dans le concert des nations.

Pour votre bonne information, sachez que je saisis également, par la présente, Monsieur le Président de la République française.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Ambassadrice, l'expression de ma très haute considération.

Sabine FGHOUL
Présidente